

Comptabilité - Contrôle - Audit [Master]

Infos pratiques

- > **Composante** : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
- > **Durée** : 2 ans
- > **ECTS** : 120
- > **Ouvert en alternance** : Oui
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation continue, Contrat apprentissage, Contrat de professionnalisation
- > **Formation à distance** : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Comptabilité - Contrôle - Audit](#)

Présentation

Le Master CCA « Comptabilité-Contrôle-Audit » est une formation de haut niveau destinée à former en deux années des spécialistes de la comptabilité, de la fiscalité, de l'audit, du contrôle de gestion et de la finance. Le master CCA constitue la voie d'accès privilégiée aux métiers de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes. Il prépare au Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG), passage obligé pour accéder aux professions d'Expert-Comptable et de Commissaire aux comptes. Les titulaires du Master bénéficient de la dispense maximale, c'est-à-dire cinq sur sept des épreuves du DSCG. Le master CCA prépare intensivement aux deux épreuves écrites du DSCG pour lesquelles il n'existe pas de dispense (UE 1 Gestion juridique, fiscale et sociale et UE 4 Comptabilité et audit).

Objectifs

Former de futurs auditeurs, de futurs experts-comptables, commissaires aux comptes et de façon plus générale, des spécialistes maîtrisant les enjeux comptables et financiers dans les organisations.

Savoir-faire et compétences

Compétences visées par le Master CCA:

Le Master permet l'acquisition de compétences pluridisciplinaires :

- Comprendre et mettre œuvre les mécanismes d'audit et de contrôle comptables et financiers
- Participer au management d'un groupe ou d'un service comptable
- Participer et animer un processus de direction administrative et financière
- Analyser l'information financière et économique
- Définir, mettre en place et piloter un dispositif de contrôle de gestion

Les + de la formation

- une dispense de 5 des 7 UE du DSCG et une préparation intensive aux deux UE du DSCG (UE 1 et UE 4) pour lesquelles aucune dispense n'existe
- une interaction forte avec des cabinets d'expertise comptable et d'audit régionaux et internationaux, ainsi qu'avec de grandes entreprises et des PME
- la possibilité de faire le master CCA au choix par alternance ou en formation initiale classique avec un stage obligatoire équivalent à 5 mois sur les deux ans.

Organisation

La formation se déroule sur 2 années. Le master s'obtient en préparant des UE (Unités d'Enseignement) organisées sur 4 semestres pour un total de 120 ECTS.

Le Master mention "Comptabilité - contrôle - audit" comporte un seul parcours-type : "Comptabilité - contrôle - audit".

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle des connaissances sont précisées dans les fiches pédagogiques des cours.

Stage ou alternance

Ouvert en alternance

- > **Type de contrat:** Contrat de professionnalisation, Contrat d'apprentissage

Le Master CCA est ouvert en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) et en formation initiale (stage).

Les cours débutent en septembre avec deux semaines pleines à l'université. Le rythme est ensuite de 2 ou 3 jours par semaine à l'université et le reste de la semaine en entreprise/cabinet. Une période pleine en entreprise/cabinet est prévue en février, mars, et avril. Le rythme, 2 ou 3 jours par semaine à l'université et le reste en entreprise/cabinet, est repris en mai jusqu'à fin juin.

Stages

- > **Stage:** Obligatoire (2 mois en M1 et 3 mois en M2)

Le programme du Master CCA prévoit la réalisation de stages dont la durée globale sur les deux années de formation ne peut être inférieure à cinq mois équivalent temps plein, dont trois mois au minimum en cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes au cours de la formation. Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux étudiants qui ont signé des contrats en alternance.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'accès en M1

Le Master CCA s'adresse à des étudiants titulaires d'une Licence (CCA, économie gestion, gestion, par exemple) ou justifiant de 180 ECTS dans un diplôme équivalent (DCG par exemple). Un bon niveau est requis dans le domaine de la comptabilité, de la finance, du droit ainsi qu'en anglais.

Conditions d'accès en M2

L'accès en M2 s'adresse aux candidats titulaires d'un Master 1 CCA, ou les candidats ayant validé un niveau équivalent, soit 60 crédits européens, dans le champ du diplôme, essentiellement comptabilité, finance, droit, économie. Ce prérequis s'impose compte tenu de la spécialité de la filière et de son adossement au DSCG.

Et après

Insertion professionnelle

Les métiers accessibles après le master CCA sont :

- En entreprise : cadre opérationnel puis responsable de services trésorerie, consolidation, reporting, comptabilité, contrôle de gestion, audit interne.
- En cabinet : expert-comptable, commissaire aux comptes, collaborateur comptable ou auditeur en cabinet d'audit ou d'expertise-comptable

Contact(s)

Autres contacts

Secrétariat pédagogique

M1 : Valérie Tripet

(Bâtiment G, bureau R37)

M1Gestion@liste.parisnanterre.fr

M2 : Nicolas PETIT

(Bâtiment G, bureau G 313A)

npetit@parisnanterre.fr

Pour la formation en alternance et continue :

formation-continue@liste.parisnanterre.fr

Tel : 01 40 97 78 66

Bâtiment M

Site : formation-continue.parisnanterre.fr